Annexe 1 au Cadre de réponse - ACM TRANSVERSES
(À fournir par module)

Intitulé du module : **Formation Maître d'apprentissage / tuteur**

Contenu du programme

Jour 1 - 7 heures

- *Séquence 1 : Situer le cadre d'action de sa mission de tuteur - 3.5 heures*
  - *Découvrir les missions du tuteur ou du maitre d'apprentissage*
  - *Recruter un apprenant dans le cadre de l'alternance*
  - *Respecter le cadre juridique et relationnel du tutorat*
- *Séquence 2 : Accueillir et intégrer l'alternant - 3.5 heures*
  - *Différencier l'accueil de l'intégration*
  - *Préparer l'accueil*
  - *Intégrer l'apprenant*

Jour 2 - 7 heures

- *Séquence 3 : Identifier les compétences à développer et adapter les situations de travail - 3.5 heures*
  - *Connaitre et s'approprier le référentiel de formation*
  - *Identifier la progression pédagogique établie par le centre de formation*
  - *Identifier le rôle et les interactions entre chaque partie (entreprise, centre de formation et apprenant)*
- *Séquence 4 : Organiser la montée en compétence de l'apprenant - 3.5 heures*
  - *Transmettre son savoir-faire*
  - *Evaluer l'apprenant*
  - *Adapter sa communication pour mieux transmettre*

Jour 3 - 7 heures

- *Séquence 5 : Accompagner l'apprenant en construisant une relation professionnelle bienveillante - 3.5 heures*
  - *Appréhender les caractéristiques des différentes générations*
  - *Optimiser la cohabitation de plusieurs générations dans la même entreprise*
  - *Développer son assertivité*
  - *Identifier les différents conflits pour mieux se positionner pour les gérer*
- *Séquence 6 : Synthèse et évaluation support à l'obtention de la certification « Exercer une mission de maitre d'apprentissage ou tuteur en entreprise » (RS6834)*
  - *Focus sur les points clés abordés*
  - *Réponses aux questions en suspens*
  - *Evaluation certificative*

Objectifs pédagogiques

- ***Accueillir et intégrer un apprenant au sein de son entreprise***
- ***Encadrer et évaluer la progression d'un apprenant***
- ***Mettre en place une relation professionnelle et bienveillante avec un apprenant et en lien avec l'organisme de formation, afin de limiter les risques de rupture de contrat***

Public visé

Salariés de l'une des 54 branches professionnelles relevant du champ de l'OPCO EP

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

- *Formation réalisée **en présentiel** et conduite à travers **une pédagogie active et participative** s'appuyant sur une alternance d'échanges, d'apports théoriques, de travaux en groupe et sous-groupes, de travaux individuels et de mises en situation.*
- *Remise d'**un mémento** retraçant l'ensemble du contenu de la formation.*
- ***Une étude de cas et une analyse réflexive de la pratique professionnelle** sont supports à l'**obtention de la certification « Exercer une mission de maitre d'apprentissage ou tuteur en entreprise » (RS6834)***

Durée de formation en heures et en jours

21 heures réparties sur 3 jours

Armelle KERAMPRAN
Responsable Commerciale Formation
03 89 46 89 75 /
akerampran@cm-alsace.fr

Sandra MARAY
Coordinatrice Formation continue
03 89 46 89 71 /
smaray@cm-alsace.fr